

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
0413319866

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

**OBJET : Action "Accompagnement éducatif pour l'insertion sociale, culturelle et professionnelle": convention entre le département des Bouches-du-Rhône et l'association addiction Méditerranée**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion.

Elle est portée par l'association addiction Méditerranée.

L'action relève de l'accompagnement social.

Il s'agit d'un renouvellement d'action.

L'association addiction Méditerranée propose l'action « accompagnement éducatif pour l'insertion sociale, culturelle et professionnelle » en faveur de 40 BRSA nécessitant une prise en charge en addictologie sur l'ensemble du territoire marseillais.

L'action s'articule autour de 2 axes distincts :

- 1) l'accompagnement de 40 BRSA par une équipe pluridisciplinaire au sein des locaux d'un centre de soins se matérialisant par :
  - un accompagnement individualisé en lien avec un projet de soin ;
  - un accompagnement collectif sous forme d'ateliers.

Les ateliers ont pour objectif de susciter la mise en œuvre d'un processus de socialisation et d'initier de réels changements de comportement (hygiène alimentaire, budget). Animés par des éducateurs et des infirmières, ils s'appuient sur des activités différentes : cuisine (budget, nutrition), culture, bien-être.

- 2) l'appui technique auprès des professionnels du dispositif RSA.

Le psychologue et l'assistante sociale animent, tous les 2 mois, des séances d'échanges de pratiques professionnelles avec les référents de parcours. A partir de la présentation de situations par le référent, ces séances optimisent l'identification de pistes de réponses.

Des formations sont également programmées avec une double finalité :

- apporter aux professionnels une connaissance accrue des addictions et des dispositifs de prise en charge en addictologie ;
- leur permettre d'assurer une intervention adaptée aux situations rencontrées.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

*Bilan final de l'action du 01/07/2016 au 30/06/2017 :*

- 47 BRSA ont été accompagnés et contractualisés dont 10 nouvelles intégrations ;
- 4 personnes sont sorties du dispositif RSA dont 3 sorties positives:
  - 2 sorties au titre de l'allocation adulte handicapé (AAH) ;
  - 1 intégration en chantier d'insertion.

Dans le cadre de l'accompagnement global mis en place, 4 axes majeurs ont été mis en place :

- 1) l'accompagnement dans le parcours de soins :
  - la priorité de l'accompagnement est la stabilisation des soins pour 28 personnes ;
  - 25 personnes dans une démarche de suivi médical spécifique ;
  - 19 personnes suivies à l'extérieur en raison d'une autre problématique de santé ;
  - 12 personnes bénéficiant d'un suivi psychologique.
- 2) l'insertion sociale : 30 personnes ont été suivies dans le cadre de l'accès aux droits.
- 3) le logement :
  - 15 personnes précaires ont bénéficié d'une élection de domicile à l'association ;
  - 7 personnes ont accédé à un logement autonome ;
  - 1 personne a été accueillie au sein d'un appartement thérapeutique ;
  - 8 personnes ont bénéficié de nuits d'hôtel.
- 4) l'insertion socioprofessionnelle :
  - 10 personnes ont été orientées prioritairement sur l'élaboration d'un projet d'insertion professionnelle ;
  - hormis le travail sur l'accès à l'emploi, 3 personnes ont été orientées sur des formations linguistiques ou professionnelles.

En termes d'appui technique, 5 séances de réunions d'échanges de pratiques ont été réalisées afin de soutenir 36 référents de parcours dans le repérage et l'accompagnement de personnes souffrant d'addictions.

*Bilan intermédiaire de l'action couvrant la période du 01/07/2017 au 30/01/2018 :*

Sur les 7 mois d'intervention :

- 48 BRSA ont été accompagnés et contractualisés dont 6 nouvelles intégrations ;
- 1 personne est sortie du dispositif RSA avec l'accès à l'AAH.

En termes de soins :

- 34 personnes ont comme priorité d'accompagnement la stabilisation des soins ;
- 19 personnes poursuivent un suivi médical spécifique ;
- 16 personnes ont bénéficié de soins à l'extérieur en ambulatoire pour une autre problématique de santé ;
- 8 personnes bénéficient en complément d'un suivi psychologique ;
- 6 personnes ont constitué un dossier AAH

En termes d'accès aux droits, 32 personnes ont été suivies.

En termes de logement :

- 15 personnes bénéficient d'une élection de domicile à l'association ;
- 11 personnes sont en démarche d'accès à un logement autonome.

En termes d'insertion socioprofessionnelle, 7 personnes sont accompagnées.

En conséquence les résultats de l'action sont satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/07/2018 au 30/06/2019 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

Ce rapport concerne le financement de l'association ou l'organisme selon la proposition énoncée dans le tableau annexé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL